

Réf: Dossier 340832

Avis de constitution

SOCIETE « YEGO COVOITURAGE »

Siège Abidjan - Cocody - Les II Plateaux en face de
la clinique St Georges 7e Tranche, Lot 4159, Ilot 257

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/07/2024, et enregistrés au CEPICI le 01/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « YEGO COVOITURAGE »

Objet : Covoiturage urbain
- Service de mise en relation
- Service à la demande
- Transport.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (2000.0) Parts Sociales de (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 2000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan - Cocody - Les II Plateaux en face de
la clinique St Georges 7e Tranche, Lot 4159, Ilot 257

Dirigeant(s) M GADOU LEKPEU ALFRED (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09096 du 09/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°54289/GTCA/RC/2024 du 09/09/2024

